

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 35 (1963)

**Heft:** 6

  

**Artikel:** Le bruit marque authentique de notre siècle, est l'un de ses maux les plus redoutables et les plus mal connus

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-125462>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Le bruit**

**marque authentique de notre siècle,  
est l'un de ses maux les plus redoutables  
et les plus mal connus**

23

La Ligue française contre le bruit vient d'être reconnue par décret comme devant bénéficier de l'utilité publique. Ainsi cet organisme pourra-t-il mieux développer son action, notamment auprès des pouvoirs publics. Il faut, en effet, obtenir l'observation de la législation actuellement en vigueur, si méconnue par trop de gens, et l'étendre à des secteurs encore négligés ou même abandonnés à eux-mêmes.

Si des arrêtés ont été d'ailleurs pris pour tenter de restreindre trop de bruit et de tapages, leur application est constamment ajournée. Ainsi en va-t-il notamment pour les véhicules dont les mesures les concernant ont été reportées à 1964!...

Plus même que les bruits extraordinaires par leur intensité, ce sont les bruits de fond, les bruits faibles mais continus qui sont les plus nocifs.

Parmi ceux-ci, les dirigeants de la ligue citent, par exemple, le bruit du moteur du frigorifique du charcutier, «du cric» de l'ascenseur, des postes de radio et de télévision, des automobiles, des vélomoteurs, etc.

Il faut noter que la transmission des bruits offre des particularités bizarres. Alors que l'on n'entend rien de très près, il se révèle obsédant à deux maisons plus loin et ce phénomène paraît échapper aux explications scientifiques.

Dans la construction, les acousticiens sont rares et il en résulte les inconvénients que l'on sait et que l'on a maintes fois dénoncés sans y porter souvent remède.

Les plaintes viennent donc s'entasser auprès des services de la Ligue contre le bruit, et une réglementation générale apparaît hautement souhaitable en même temps que se révèle nécessaire l'éducation du public, éducation pratique et rapide car le mal étend ses ravages pour le plus grand dam de l'équilibre et de la santé de tous.

Car il ne s'agit pas de la simple manifestation d'une mauvaise humeur de gens à caractère tracassier, que le bruit irrite à bon compte mais bien de la volonté de combattre un désordre grave, fruit d'une civilisation mal comprise, dont les moyens parfaitement utiles mis à la disposition de tous par le progrès aboutissant à des agressions délibérées et systématiques sur la vie morale de chacun.

Le bruit qui révèle comme la marque authentique du sans-gêne de beaucoup est l'un des maux les plus redoutables et les plus mal connus du siècle.

*Journée du Bâtiment.*

## **La pollution atmosphérique s'aggrave sans cesse dans la capitale**

C'est un fait connu mais dont le caractère tragique ne semble pas frapper beaucoup l'imagination du public: la pollution de l'air parisien s'aggrave, les souillures atmosphériques prospèrent et croissent.

Devant le Conseil municipal, on l'a répété à juste titre en reprenant quelques constatations utiles.

Gaz carbonique, oxyde de carbone, anhydride sulfureux et imbrûlés, offrent des dangers à des titres divers. Foyers domestiques, foyers industriels, moteurs à explosion accumulent leurs méfaits.

Or, la progression constatée est réelle. Ainsi, en quarante ans, l'insolation a diminué de 25%; la transparence de l'air, évaluée de 70% en 1925 est tombée à 50% en 1960; le nombre des jours de brouillard est passé de quatre-vingt-dix à cent cinquante par an dans la région parisienne.

Le taux de la mortalité, par bronchite, a atteint à Paris celui de Londres, soit 130 pour 100 000 habitants et la mortalité par cancer qui a doublé, s'accroît de 10% chaque année, régulièrement hélas!...

On a constaté que les Parisiens absorbent actuellement 30% de plus d'oxyde de carbone qu'il y a trois ans, et cinq fois plus qu'on en respire en banlieue.

Les 2 millions de mètres carrés de zinc en deviennent poreux, les pierres elles-mêmes sont atteintes, et pour obtenir le nettoyage des façades, un grattage ne suffit plus, et il faut procéder à des lavages sous pression, avec addition de produits spéciaux, ce qui ne laisse pas d'être troublant... pour l'avenir même des surfaces ravalées.

Les solutions, elles aussi, sont connues. Encore faut-il les appliquer. Elles concernent l'accroissement des espaces verts, l'extension de l'opération «zone sans fumée», commencée pour les chauffages collectifs, la pose de filtres sur les cheminées d'usine, l'équipement des échappements d'automobiles avec des dispositifs absorbant le maximum d'oxyde de carbone, etc.

Sans oublier la décentralisation industrielle... laquelle ne va pas avec la stupéfiante installation d'une raffinerie de pétrole à Montereau...

*Journée du Bâtiment*